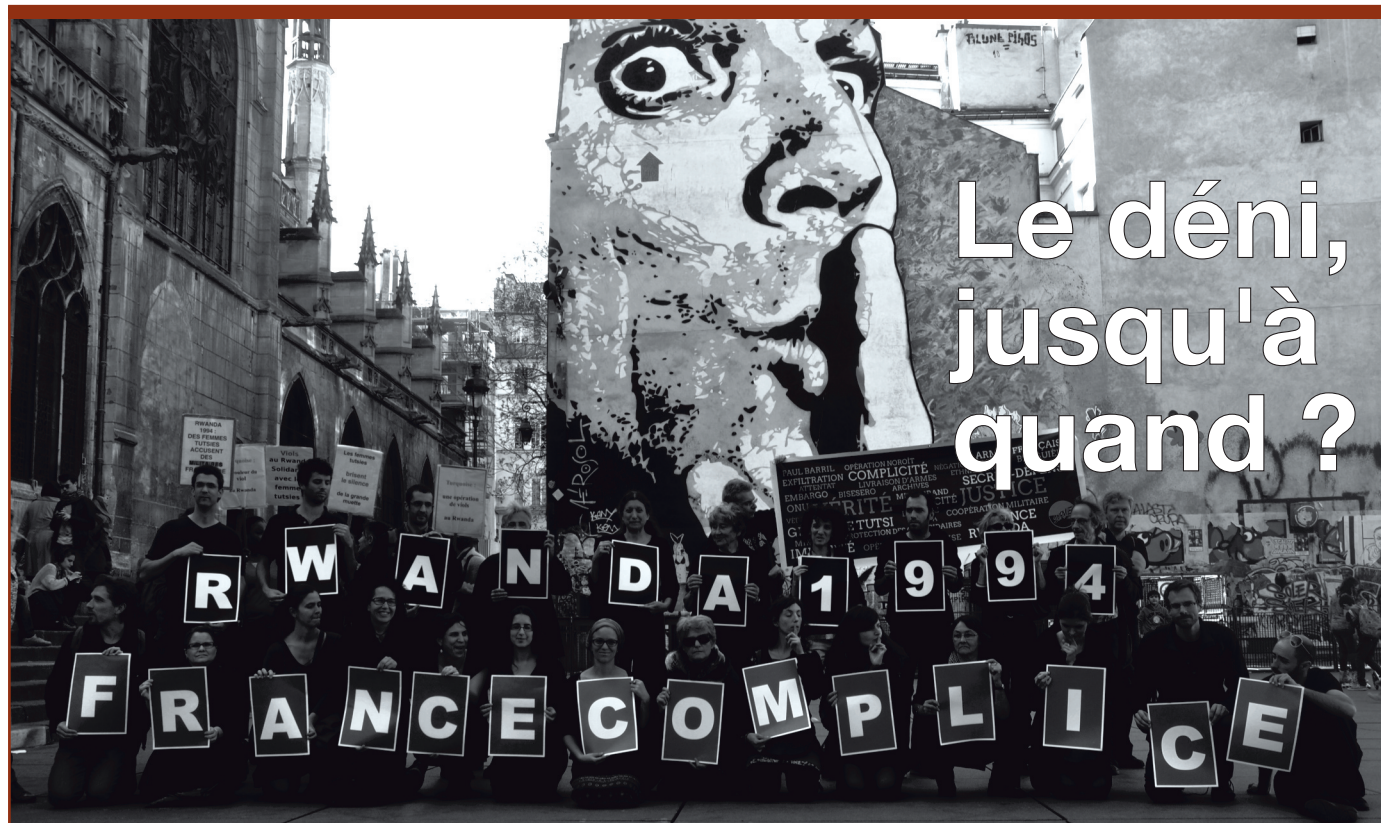


Billets d'Afrique...

...et d'ailleurs



Informations et avis de recherche sur les avatars des relations franco-africaines



Les quelques jours qui ont marqué le 20^{ème} anniversaire du déclenchement du génocide des Tutsi du Rwanda ont montré que les autorités françaises actuelles s'accrochent aux mensonges des responsables de l'époque (p. 4-7). Mais le débat, désormais incontournable, peut amener à enfin reconsidérer toute l'histoire néocoloniale française (p. 8-9), qui s'écrit encore au Mali (p. 10-11), en Côte d'Ivoire (p. 14-15) et en Centrafrique (p. 11 et 16).

P.2 LES BRÈVES DE LA FRANÇAIFRIQUE

P.3 ÉDITO Tant de cadavres dans le placard

P.4-6 GÉNOCIDE DES TUTSI DU RWANDA

L'enracinement d'un mensonge d'État

Le concert de déclarations indignées, suite aux accusations portées par Kagame contre la France, révèlent comment une entreprise de falsification de l'Histoire, aux relents fortement négationnistes, est aujourd'hui encore endossée par les plus hautes autorités de l'État.

P.5 LIVRAISON D'ARMES L'aveu d'Hubert Védrine

P.7 VINGT ANS APRÈS Guillaume Ancel, témoin gênant de Turquoise

P.8-9 ENTRETIEN « Il faut continuer à faire de la politique africaine un sujet de politique intérieure »

Échange avec l'écrivain sénégalais Boubacar Boris Diop, co-auteur de *La gloire des imposteurs*, *Lettres sur le Mali* et *L'Afrique*.

P.10-11 MALI Fin de la lune de miel entre IBK et la France

La relance et les négociations concernant le nord du pays ne se passant pas comme prévu par les autorités françaises, les relations entre Paris et Bamako se tendent.

P.11 MORT DE CIVILS Le rôle de la France en Centrafrique questionné à l'ONU

P.12-13 DIPLOMATIE Sommet Europe-Afrique : beaucoup de bruit pour rien...

Que retenir du 4^{ème} Sommet UE-Afrique de début avril ?

P.14-15 ENTRETIEN L'affaire Firmin Mahé vécue par son frère

Témoignage de l'ivoirien Jacques Dahou, dont le frère Firmin Mahé fut assassiné à bord d'un blindé français en 2005.

P.16 CENTRAFRIQUE Sangaris : Le Drian à confesse

Les renforts de Sangaris (1)

Après pas moins de 6 réunions de « génération de forces » (appels à contribution de troupes), un appel pressant du Secrétaire général de l'ONU et un forçage de la diplomatie française, la force européenne de soutien à l'opération française, d'abord retardée, a finalement vu le jour *in extremis* : « C'est par un simple tweet de l'officier de presse du Conseil de l'UE qu'on a appris officiellement, mardi (1er avril) – ce n'était pas un poisson ! – le lancement de l'opération militaire EUFOR RCA. (...) On a connu lancement plus glorieux » (Blog B2, N. Gros-Verheyde, 02/04). Ses effectifs restent limités (800 hommes) et, hors contribution française, c'est la Géorgie, non membre de l'UE, qui fournit le plus « gros » contingent, aux côtés de l'Estonie, de la Lettonie, de l'Espagne, du Portugal, de l'Italie et de la Pologne qui fournissent chacun quelques petites dizaines d'hommes dans diverses spécialités. Quelques autres pays se contentent d'une aide logistique. « Des capitales ne cachent pas leur total désintérêt pour la RCA, d'autres invoquent un manque de moyens ou des échéances électorales, d'autres encore (Londres, Berlin, Madrid) ont décidé tardivement d'un engagement limité mais indispensable, comme des opérations d'acheminement des troupes par avions. (...) L'attitude de la France, accusée d'avoir fait cavalier seul en lançant l'opération Sangaris et d'avoir, ensuite seulement, sollicité une aide et des moyens explique d'autres lenteurs » (LeMonde.fr, 15/04). Comme d'habitude, le commandement général et opérationnel de cette mission reste entre les mains de généraux français.

Les renforts de Sangaris (2)

La résolution 2149 qui autorise le déploiement d'une force de l'ONU de 12000 hommes en Centrafrique est un « succès diplomatique » selon le Quai d'Orsay. « Après des mois de négociations laborieuses, Paris a eu raison des réticences des Américains et des Britanniques, qui invoquaient de lourdes contraintes budgétaires mais aussi de l'Union africaine, qui exigeait de laisser ses 6 000 soldats faire leurs preuves », explique A. Geneste dans *Le Monde* (10/04). « Dans les cartons du DPKO (département onusien du maintien de la paix), dirigé par le français Hervé Ladsous, cette mission avait cependant

dû être mise en berne pour laisser l'Union africaine déployer une force dite de stabilisation, la Misca, et prouver son aptitude à se substituer à l'ONU dans son arrière-cour. La résolution 2149, élaborée et présentée par la France, met un terme à cette expérience éphémère, qui aura montré les limites d'une opération « 100 % africaine », constituée de 6000 troupes valeureuses, mais démunies de soutien logistique et étrangères aux contraintes du maintien de la paix », commente M. Picard dans *Le Figaro* (10/04). Un nouvel exemple de l'hypocrisie des discours sur la nécessité de voir l'UA prendre la responsabilité des opérations de maintien de la paix en Afrique. Au lieu de travailler à lui fournir les moyens nécessaires à cet objectif, la diplomatie française la dessaisit, via l'ONU, du contrôle politique de l'opération, après qu'elle ait, comme au Mali précédemment, servi à légitimer le principe d'une intervention armée.

Affaire Uramin : le retour ?

L'Affaire Uramin, du nom de l'entreprise rachetée à prix d'or par Areva en 2007, va-t-elle rebondir ? On apprend par *Le Monde* (10/04) que la Cour des comptes aurait rédigé un rapport « saignant » sur Areva, pointant les irrégularités dans l'achat de cette junior dont les gisements d'uranium africains avaient été surévalués. Les représentants de l'Etat au capital de l'entreprise auraient en effet été délibérément enfumés et une enquête a été demandée à la brigade financière, ce qui aurait coûté à Anne Lauvergeon un éventuel poste dans le nouveau gouvernement. Rappelons que l'une des pistes évoquées dans la presse sud-africaine est que le rachat d'Uramin aurait profité à des proches de Jacob Zuma, de manière à faciliter l'obtention d'un contrat pour la construction d'EPR par Areva en Afrique du Sud...

Pillage as usual

Carlos Gomes, secrétaire exécutif de la CEA, la Commission Economique pour l'Afrique des Nations unies, présente dans l'émission « Eco d'ici, éco d'ailleurs » (5/04), l'un des principaux résultats du rapport Mbéki sur les flux financiers illicites, auquel il a participé. A côté de la fuite des capitaux, des trafics illicites liés à la drogue, à l'immigration ou aux armes, le principal facteur d'évaporation est le prix payé par les multinationales pour les matières premières. Cela représenterait 60% des

flux d'argent qui échappent aux Etats, principalement parce que « les pays africains n'ont aucune compétence technique » pour vérifier les volumes des productions déclarées, et que les compagnies étrangères peuvent facilement compenser les augmentations de fiscalité qu'elles ont consenties par une augmentation non déclarée de leur production...

Bouteflika « réélu » sans surprise

Des militants du collectif Action Citoyenne pour l'Algérie ont protesté devant l'Élysée et l'ambassade des États-Unis pour dénoncer la « caution apportée à la dictature algérienne ». Avec un score officiel de 81,5 %, Abdelaziz Bouteflika (réapparu publiquement pour la première fois depuis 2 ans, en fauteuil roulant) s'est offert une nouvelle réélection « à la Brejnev » pour reprendre l'expression d'un diplomate états-unien commentant la présidentielle algérienne de 2009, dans un câble diplomatique révélé par Wikileaks. La présidence française a salué l'élection dans un communiqué, certes court, mais plein de « souhaits de succès », d'« esprit d'amitié et de respect », de « liens exceptionnels » et de « vœux chaleureux », où on cherchera en vain toute critique ou même distance face à ce score écrasant.

L'opposition algérienne dénonce tout particulièrement les taux de participation qui ont été annoncés par les autorités. *Le Monde* (19/04) rapporte les propos d'Amira Bouraoui, du collectif Barakat : « Visiblement, les imams ont reçu des instructions pour dire que le peuple avait voté pour la stabilité et qu'il ne fallait pas suivre ce que disent les intellectuels [qui dénoncent le résultat]. C'est fou ! L'Etat utilise la religion. Ils l'avaient déjà fait une fois et ça a mal tourné ». Il est vrai que depuis 1992, les généraux qui tirent les ficelles dans l'ombre du pouvoir civil n'ont pas hésité à instrumentaliser et manipuler le terrorisme islamiste.

L'Union européenne s'est faite plus discrète, n'ayant d'ailleurs pas déployé de mission d'observation de l'élection, apprenant peut-être de ses erreurs lorsque ce type de mission avait été dénoncé comme caution à des élections frauduleuses, au Togo notamment.

Pour la France et les Européens, le régime algérien reste un atout de poids, tant pour le rôle qu'il est sensé jouer contre le terrorisme au Sahel que pour les hydrocarbures que le pays fournit : un tiers de la consommation européenne en provient.

Michel Destot persiste et signe

Maintes fois critiqué pour sa coopération décentralisée avec Ouagadougou, le socialiste Michel Destot, qui siège par ailleurs au côté de Noël Mamère au Conseil d'administration de l'AFD en tant que député nommé par le président de l'Assemblée nationale, n'a pas résisté aux charmes d'un dernier séjour dans la capitale burkinabè avec sa casquette de maire de Grenoble. Venu « à la tête d'une importante délégation » selon le portail de la mairie de Ouaga, celui qui avait décidé de ne plus se présenter à sa propre succession, lors du scrutin municipal débutant moins de 3 semaines après, a ainsi signé le 5 mars une nouvelle convention triennale engageant sa commune pour la période 2014-2016, donc juste quelques jours avant de quitter le fauteuil de maire... que son opposition de gauche a ravi à son dauphin désigné. Et alors que les critiques essuyées à ce sujet portaient le plus souvent sur la caution politique qu'il apportait à son homologue Simon Compaoré, cadre dirigeant du parti au pouvoir reçu en grande pompe par Grenoble puis s'affichant fièrement à ses côtés dans les médias burkinabè, le Grenoblois sortant n'a pas hésité à passer une nouvelle fois la brosse à reluire à l'ex-maire de Ouagadougou, qui avait raccroché son tablier un an plus tôt : « *A l'occasion, Michel Destot a indiqué que l'ancien maire de Ouagadougou, Simon Compaoré, a su s'inscrire dans cette logique pour l'amélioration des conditions de vie de ses administrés. Le maire de Grenoble a ainsi traduit sa reconnaissance à l'ancien édile pour sa grande contribution au développement de la capitale burkinabè* » (www.mairie-ouaga.bf, 7/03). Des « relations amicales » saluées par le nouveau maire de Ouaga, Marin Casimir Ilboudo, qui connaît déjà bien les modalités de cette coopération, pour faire partie du conseil municipal depuis une quinzaine d'années.

Le député français, dont l'équipe municipale n'avait de cesse d'expliquer qu'il était impossible de mener une coopération décentralisée sans un affichage ostentatoire auprès de caciques du pouvoir, n'a donc pas hésité, lors de cet ultime séjour, à doubler une fois de plus l'engagement technique de la ville de Grenoble d'un soutien politique à l'une des pires crapules de la capitale ouagalaise. Un soutien appréciable pour Simon Compaoré, qui tente avec d'autres, depuis quelques mois, de se démarquer d'un pouvoir chaque jour plus menacé par la pression de la rue burkinabè.

Tant de cadavres dans le placard

Faute de courage et d'intelligence chez ses gouvernants, l'État français n'a pas fini de s'empêtrer dans les conséquences de son soutien à la dictature qui a commis un génocide au Rwanda en 1994. L'ONU, les USA, la Belgique, impliqués dans cette tragédie à des degrés divers, ont présenté des excuses au Rwanda ; la France, indéniablement la plus impliquée, persiste dans la dénégaration. Ainsi, quand, à l'occasion de la commémoration du vingtième anniversaire du génocide, le président du Rwanda évoque le rôle de la France dans la préparation et l'exécution du génocide, l'exécutif français pousse les habituels cris d'orfraie, parlant d'accusations "indignes", selon le Premier ministre, "inacceptables", dicit le ministre de la Défense, et annule le déplacement de la ministre de la Justice à Kigali. Cette vaine agitation, comble du ridicule, n'a servi qu'à faire mettre en pénitence notre ambassadeur à Kigali, et n'a en rien apaisé un grave contentieux historique qui exige des réponses plus sérieuses.

Mais peut-il jamais y avoir une heure de vérité pour une Françafrique qui s'est toujours nourrie de mensonges ? Dans son discours de politique générale, le Premier ministre s'indigne qu'on puisse laisser penser que la France a pu être complice d'un génocide, "alors que son honneur c'est toujours de séparer les belligérants". Rien n'est plus faux qu'une telle assertion. Elle est fautive à propos du Rwanda, où la France est intervenue en 1990 pour sauver un effondrement imminent un régime fanatique et corrompu, et a favorisé en 1994, après le début du génocide, le putsch de la fraction la plus fanatisée de ce régime. Elle est fautive à propos de la cinquantaine d'interventions de l'armée française en Afrique francophone depuis 1960, où la France a toujours été partie prenante, le plus souvent au soutien de dictatures ethnicistes et criminelles contre des rébellions populaires, parfois de putschs contre des régimes peu dociles. C'est même un objectif constant de la politique africaine de la France que de chercher à préserver son emprise en attisant les dissensions civiles de pays fragiles, quitte à prétendre venir y remédier une fois le pays à feu et à sang. Du Cameroun à la Côte d'Ivoire, du Togo au Congo Brazza, du Tchad au Niger, que d'assassinats, que de violences, que de massacres sous l'égide de la France ! Tous les moyens de la propagande la plus sophistiquée peinent à dissimuler que les dernières interventions au Mali et en Centrafrique poursuivent le même but : contrôler ces pays plutôt que leur permettre de résoudre leurs divisions.

Le génocide des Tutsi au Rwanda est la conséquence extrême d'une politique africaine constamment intrusive, arrogante et criminelle. Aucune logique historique, territoriale ou stratégique n'appelait la France dans ce pays. Pourquoi Giscard, ivre de domination africaine, a-t-il étendu le patronage de la France aux anciennes colonies belges ? Pourquoi Mitterrand et son fils Jean-Christophe se sont-ils liés au clan Habyarimana ? Cet holocauste révèle les tares congénitales de la Françafrique : une classe politique française coupée de la réalité, engluée dans ses propres mensonges, dans sa prétention à commander aux pays africains et ses relations exclusives avec ce qu'il y a de pire dans les classes dirigeantes locales, et une armée française toujours partante pour les aventures africaines qui sont sa dernière raison d'être.

Odile Tobner

GÉNOCIDE DES TUTSI DU RWANDA

L'enracinement d'un mensonge d'État

Les accusations portées par le président rwandais Paul Kagame contre notre pays pour son rôle dans le génocide des Tutsi ont suscité une réaction indignée de la part de la « France officielle » comme des responsables de l'époque. Le discours de justification de la politique menée au Rwanda entre 1990 et 1994 apparaît pourtant comme une falsification, endossée aujourd'hui comme hier par les plus hautes autorités de l'État.

Dans un entretien à Jeune Afrique paru le 6 avril dernier, Paul Kagame a dénoncé « le rôle direct de la Belgique et de la France dans la préparation politique du génocide et la participation de cette dernière à son exécution même ». La Belgique est vraisemblablement mise en cause pour avoir racialisé la distinction Hutu/Tutsi pendant la période coloniale. La France est visée pour son soutien au régime Habyarimana puis au Gouvernement intérimaire rwandais (GIR) qui encadra le génocide. Le président rwandais désigne les soldats français comme « complices, certes », mais aussi « acteurs » du génocide dans la zone contrôlée par l'opération Turquoise (22 juin – 22 août 1994). L'accusation d'avoir participé à l'exécution du génocide – et non pas seulement de s'en être fait le complice – est particulièrement grave.

Le gouvernement français s'enferme dans le déni

La sortie inattendue de Paul Kagame a suscité une réaction officielle immédiate. La participation de la Garde des Sceaux, Christiane Taubira, à la commémoration du génocide à Kigali a été annulée. Tirant les conséquences de cette décision, les autorités rwandaises ont refusé l'entrée à l'ambassadeur de France. Aucun représentant français n'a assisté à la cérémonie organisée à l'UNESCO à Paris. L'hommage rendu aux victimes tutsi du génocide par les autorités de notre pays s'est donc réduit à de laconiques communiqués de presse et quelques mots du ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius, à l'Assemblée nationale, le 15 avril.

Mais il y a pire. Tout juste nommé, le gouvernement de Manuel Valls endosse sans ambiguïté la politique conduite au Rwanda entre 1990 et 1994. Le 8 avril, lors de sa déclaration de politique générale devant l'Assemblée nationale, le nouveau Premier ministre réfute « les accusations injustes, indignes, qui pourraient laisser penser que la France

ait pu être complice d'un génocide au Rwanda alors que son honneur, c'est toujours de séparer les belligérants ». Trois jours plus tard, dans un message aux armées à l'occasion du vingtième anniversaire de l'opération Turquoise, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, se fonde sur les conclusions de la Mission d'information parlementaire (MIP) présidée par Paul Quilès en 1998 pour fustiger les « accusations inacceptables qui ont été proférées à l'encontre de l'armée française ces derniers jours ». Et le 15 avril, Fabius cite lui aussi le rapport de la MIP « qui a établi la vérité des faits » pour juger « inacceptables » les propos tenus par Paul Kagame.

Un discours de justification qui flatte l'orgueil national

C'est aux responsables de l'époque, Alain Juppé¹ et Hubert Védrine², ainsi qu'à Paul Quilès³, que revient la tâche d'exposer en détail le caractère inacceptable des « accusations aberrantes » de complicité dans le génocide. Leur discours de justification, forgé dès 1994⁴, s'articule ainsi : consciente qu'il fallait tuer dans l'œuf une guerre civile potentiellement atroce entre Hutu et Tutsi, la France a, à partir de 1990, aidé militairement le Rwanda à résister à l'offensive menée par le FPR depuis l'Ouganda ; dans le même temps, elle « tordait le bras » (Védrine) au régime Habyarimana pour l'amener à partager le pouvoir avec son opposition hutu et avec le FPR. C'est pourquoi elle a exercé des pressions constantes pour faire aboutir les négociations de paix d'Arusha. Une fois les accords signés, en août 1993, le France a retiré ses troupes et laissé la place à l'ONU. Quand le génocide a éclaté en avril 1994, la France a été le seul pays à intervenir pour mettre fin aux massacres avec l'opération Turquoise, couverte par une résolution du Conseil de sécurité des Nations Unies.

Quel citoyen français ne souscirait pas à un récit qui magnifie à ce point le rôle de notre pays ? Car la force de ce discours

de justification n'est pas tant d'être cohérent et vraisemblable, à première vue du moins, que de flatter l'orgueil national : il décrit la France telle que nous voudrions tous qu'elle soit, courageuse et généreuse. Toute autre a malheureusement été la politique réellement menée au Rwanda par un noyau d'acteurs politiques et militaires réunis autour de François Mitterrand.

Soutien ambigu à Arusha

Les autorités françaises auraient donc eu la volonté, dès 1990, d'empêcher une guerre civile entre les Hutu, majoritaires à plus de 80 % comme aime à le rappeler Hubert Védrine, très imprégné d'une vision qu'il qualifie lui-même « d'ethno-tribale », et les Tutsi. Elles auraient forcé le président Habyarimana à partager le pouvoir, en échange d'un soutien militaire contre l'offensive du FPR, présenté comme une minorité au sein des Tutsi, appuyée par l'Ouganda. Cette politique, concrétisée par les accords d'Arusha obtenus par la France, se serait heurtée aux extrémistes des deux bords : les extrémistes hutu et le FPR, la volonté de conquête du pouvoir de ce dernier ayant été sous-estimée.

Les faits démentent ce récit. Loin d'avoir joué un rôle moteur dans les négociations d'Arusha (juin 1992 - août 1993), la France n'y a jamais été représentée à un haut niveau. Même si les instructions de Paris étaient d'encourager les négociations entre les autorités rwandaises et le FPR, nombre d'officiers et de conseillers de François Mitterrand estimaient que les protocoles signés faisaient la part trop belle au FPR. Un haut gradé a ainsi déclaré : « *Arusha, c'est Munich !* »

Quant à prétendre que la politique française visait à résister aux extrémistes des deux camps, un seul rappel permettra de comprendre qu'il n'en a rien été : la France soutenait encore, le 5 avril 1994, au Conseil de sécurité des Nations Unies, la participation aux institutions de transition mises en place par les accords d'Arusha de la Coalition pour la Défense

LIVRAISONS D'ARMES

L'aveu d'Hubert Védrine

Lors de son audition par la commission de la défense de l'Assemblée nationale¹, le 16 avril dernier, Hubert Védrine est interrogé par le député socialiste Joaquim Pueyo qui lui demande : « Est-ce que la France a livré des munitions aux forces armées après le début du génocide ? A quelle date ? » L'ancien secrétaire général de l'Élysée répond alors qu'avant le génocide, « il y a eu des livraisons d'armes pour que l'armée rwandaise soit capable de tenir le choc parce que s'il n'y avait pas d'armée capable de tenir le choc, vous pouvez oublier Arusha et tout le reste, il n'y a plus les éléments, il n'y a plus le levier pour obtenir un compromis politique. Donc, il est resté des relations d'armement et c'est pas la peine de découvrir sur un ton outragé qu'il y a eu des livraisons qui se sont poursuivies : c'est la suite de l'engagement d'avant, la France considérant que pour imposer une solution politique, il fallait bloquer l'offensive militaire. Ça n'a jamais été nié, ça. Donc, c'est pas la peine de le découvrir, de le présenter comme étant une sorte de pratique abominable masquée. C'est dans le cadre de l'engagement, encore une fois, pour contrer les attaques, ça n'a rien à voir avec le génocide ».

Venant après les propos de Bernard Kouchner, selon lequel « Paris a livré des armes jusqu'en août 1994 » (Libération, 7/04), cet aveu est particulièrement lourd de conséquences : Védrine, placé en 1994 au cœur du pouvoir, reconnaît devant nos représentants les livraisons d'armes pendant le génocide, en les justifiant par la nécessité de « contrer les attaques » du FPR. Védrine feint-il de ne pas voir qu'en aidant les FAR à « bloquer l'offensive militaire » du FPR, les livraisons d'armes permettaient la poursuite du génocide des Tutsi à l'arrière du front ? Car ce sont les troupes du FPR qui mettaient fin au génocide.

De plus, cet effroyable distinguo entre les armes ayant servi à combattre le FPR et les armes ayant servi au génocide ne tient pas. En effet, quand Védrine affirme, dans l'exposé liminaire de son audition, que « [les Hutu] n'ont pas fait les massacres avec les armes françaises fournies pour tenir la frontière avec l'Ouganda. Les massacres, comme vous le savez, ont été faits à coups de machettes, village par village² », il refuse de prendre en compte ce que les documents militaires français eux-mêmes nous apprennent sur le rôle de l'armée rwandaise dans le génocide.

de la République (CDR), parti le plus radicalement anti-tutsi. Or, c'est vraisemblablement parce qu'il venait d'accepter, lors d'un sommet régional à Dar-es-Salam, d'exclure ce parti du futur parlement que le président Habyarimana a été assassiné le lendemain, le 6 avril 1994, alors que son avion allait se poser sur l'aéroport de Kigali.

Un soutien constant aux extrémistes hutu

Cet appui opiniâtre accordé à la CDR n'est qu'un aspect d'une politique qui a consisté non pas à soutenir les opposants démocrates à Habyarimana, mais les leaders extrémistes au sein des partis rwandais. Le ministre Marcel Debarge appelle même, en février 1993, à un front

uni des Hutu contre le FPR autour du président Habyarimana. Lorsque le président Habyarimana est tué et que commencent les assassinats des personnalités politiques favorables aux accords d'Arusha, les autorités françaises ne lèvent pas le petit doigt pour les sauver, préférant au contraire accueillir à l'ambassade de France à Kigali tout le gratin des extrémistes. L'ambassadeur Marlaud cautionne même la formation, pour partie dans les locaux de l'ambassade, du gouvernement intérimaire rwandais (GIR), qui encadra le génocide.

Le Tutsi, ennemi de la France

C'est d'abord au détriment des Tutsi, considérés comme l'ennemi, que s'est

L'ordre d'opération Amaryllis, daté du 8 avril 1994, indique ainsi que « les membres de la garde présidentielle » ont procédé dès le 7 avril au matin à Kigali à « [l']arrestation et [l']élimination des opposants et des Tutsi ». Pour sa part, l'ordre d'opération Turquoise du général Lafourcade, daté du 25 juin 1994, mentionne « un génocide perpétré par certaines unités militaires rwandaises et par des milices Hutues à l'encontre de la minorité Tutsie ». Il n'y a donc aucune ambiguïté sur le rôle joué par les Forces armées rwandaises dans les massacres. Comment Védrine peut-il prétendre que l'Etat français ne leur a fourni qu'« un certain type d'armement qui n'a jamais servi au génocide » ?

Il devrait plutôt expliquer qui sont les responsables politiques ou militaires français de l'époque qui ont donné l'ordre de livrer des armes aux génocidaires pendant le génocide, et quels types d'armes ont été livrés. Etant donné qu'à l'exception peut-être des munitions pour hélicoptères, tous les types d'armes dont disposaient les FAR ont été utilisés pour commettre le génocide (armes de poing, munitions de 5.56 et 7.62 pour R4, Kalashnikov, et Fal, grenades à main, grenades à fusil, et même obus de mortier), il fait peu de doute que les livraisons d'armes par notre pays ont servi à la fois à la guerre contre le FPR et au génocide des Tutsi.

En admettant l'existence de livraisons d'armes pendant le génocide, Hubert Védrine a bel et bien reconnu la réalité de la complicité de l'État français dans celui-ci. Comme il le dit lui-même face aux députés : « On parle de complicité de génocide. Si les mots ont un sens, c'est monstrueux. Ou alors c'est que les mots n'ont plus aucun sens ». Les mots ont un sens : la complicité de génocide, qui implique d'avoir fourni en toute connaissance - même sans intention génocidaire - une aide à ceux qui massacraient, est un crime imprescriptible puni par la loi.

1. Vidéo de l'audition en ligne sur le site dédié de l'Assemblée : <http://videos.assemblee-nationale.fr/>

2. En réalité, une part non négligeable des victimes du génocide ont été tuées par armes à feu (balles, éclats de grenade, etc). Le *modus operandi* courant, associant FAR et villageois, était d'attaquer les Tutsi, préalablement regroupés dans des édifices publics ou des centres religieux, à la grenade et au fusil, avant de les achever à l'arme blanche.

faite la politique française. Profondément imprégnés de la doctrine de la guerre révolutionnaire, les militaires français servant au Rwanda n'ont eu de cesse de lutter contre ceux qu'ils prenaient pour l'ennemi intérieur infiltré dans la population, les Tutsi, assimilés au FPR dans une vision ethniste des réalités rwandaises. Des soldats français ont ainsi formé des miliciens, avant le génocide mais aussi pendant l'opération Turquoise. Ils ont procédé, avec leurs collègues rwandais, à des contrôles d'identité au terme desquels les Tutsi étaient séparés des Hutu et, dans un cas au moins, en avril 1991 à la sortie de Ruhengeri, massacrés par les miliciens à quelques mètres d'eux. A qui donc la France tordait-elle le bras ce jour-là ?

Il n'est pas étonnant dans ces conditions

que la France ait poursuivi ses livraisons d'armes aux Forces armées rwandaises, dont certaines unités perpètraient ou encadraient pourtant le génocide, pendant toute la durée de celui-ci (voir encadré page précédente).

Les buts réels de l'opération Turquoise

Présentée comme l'acte courageux du seul pays qui voulait agir pour mettre fin aux massacres, l'opération Turquoise avait en réalité un tout autre but : empêcher l'effondrement du gouvernement génocidaire et de son armée et préserver un « *pays hutu* » face au « *Tutsiland* » déjà conquis par le FPR. Les récentes déclarations du capitaine Guillaume Ancel (voir l'article ci-contre) confirment ce que Patrick de Saint-Exupéry avait déjà écrit en 1998 : dans un premier temps, les ordres étaient de foncer sur Kigali. Mais la situation militaire était déjà trop critique sans doute et les ordres ont été annulés au dernier moment.

Alors, une fois la défaite des FAR certaine, début juillet 1994, l'objectif change : il s'agit de permettre la fuite au Zaïre de nos alliés. Le gouvernement intérimaire rwandais, dont les responsabilités dans le génocide sont pourtant explicitement affirmées par l'ambassadeur Yannick Gérard le 15 juillet 1994, est évacué par nos troupes vers le Zaïre le 17 juillet. Une réunion a vraisemblablement eu lieu à Matignon pour décider du sort des acteurs politiques du génocide.

Les acteurs militaires, les forces armées rwandaises, bénéficient eux de toute l'attention de la force Turquoise qui leur fournit 10 tonnes de nourriture. Il s'agit de leur permettre de se reconstituer et de préparer la reconquête du Rwanda. Des armes leur sont livrées au moins jusqu'au printemps 1995. Des conseillers français les entraînent. Le fait que les FAR et les milices soient les auteurs d'un génocide ne trouble visiblement pas nos stratégies.

Relents négationnistes

Le discours de justification présenté par les responsables de la politique menée au Rwanda est faux du début à la fin. Il est en outre agrémenté de délicates touches négationnistes : le génocide provoqué par le FPR, commis spontanément par la population hutu, et qui pourrait bien avoir été le moyen d'un plan de conquête du pouvoir par le FPR.

Pour Védrine, « *au fur et à mesure que la guerre civile progresse en 90, 91, 92, 93,*

il y a une sorte de réaction génocidaire qui commence à s'organiser ». Ce qu'Alain Juppé exprimait déjà le 18 mai 1994 devant l'Assemblée nationale : « *Face à l'offensive du Front patriotique rwandais, les troupes gouvernementales rwandaises se sont livrées à l'élimination systématique de la population tutsie, ce qui a entraîné la généralisation des massacres* ». Juppé se targue aujourd'hui de cette déclaration, alors que ses propos de l'époque appellent trois remarques : c'est l'offensive du FPR qui est considérée par lui comme étant à l'origine du génocide, alors que celui-ci était en réalité prémédité depuis des mois ; la mention de la « *généralisation des massacres* » ouvre la voie à la thèse mensongère du « double génocide », que Juppé énonce explicitement un mois plus tard en parlant *des* génocides au pluriel ; si les troupes gouvernementales sont désignées par lui comme étant les auteurs du génocide, pourquoi n'en a-t-on pas tiré les conséquences en rompant tout contact avec elles et avec le gouvernement qu'elles servaient ?

Justifier le maintien des liens avec les auteurs du génocide suppose non seulement de faire de celui-ci une conséquence de l'offensive du FPR, mais aussi de dédouaner le GIR et les FAR de leurs responsabilités en mettant en doute l'existence d'un « plan génocidaire ». Védrine affirme ainsi que le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR) n'a pas pu l'établir. Pourtant, plusieurs accusés, l'ancien Premier ministre du GIR et deux de ses ministres, ont été condamnés à Arusha pour « *entente en vue de commettre le génocide* ». Pourtant, dans le verdict Simbikangwa, la cour d'assises de Paris a reconnu l'existence d'un « *plan concerté* » nécessaire en droit français pour condamner l'accusé pour génocide.

Le parcours négationniste ne saurait être complet sans l'arrêt obligatoire à la station « attentat ». Sans surprise, et malgré le rapport d'expertise remis aux juges Trévidic et Poux qui fait partir les missiles du camp de Kanombe, tenu par les FAR, Quilès, Juppé et Védrine continuent à entretenir le doute. Car, selon eux, si le FPR a commis l'attentat, il est responsable du génocide qu'il a sciemment considéré comme le prix à payer de sa prise de pouvoir. Volant à nouveau au secours de la vérité, Pierre Péan divulgue un énième témoignage, celui d'un ex-soldat du FPR, Jean-Pierre Micombero, qui prétend que l'attentat a été commis par le FPR depuis Masaka, alors que le général de Saint-Quentin, aujourd'hui chef du Commandement des

opérations spéciales, a témoigné devant le juge Brugière que les missiles étaient partis d'un endroit très proche de sa résidence au camp de Kanombe.

Vers un négationnisme d'État ?

Quoique fallacieux de part en part, le discours de justification de la politique française au Rwanda se suffit à lui-même. Pourquoi alors y agréger les figures habituelles du négationnisme du génocide des Tutsi, familières aux accusés du Tribunal pénal international pour le Rwanda ? Pourquoi les responsables français de l'époque y reviennent-ils sans cesse depuis 1994, forgeant inlassablement un récit falsifié du génocide lui-même, et ce malgré leur réfutation par la justice de notre pays, tant dans le verdict Simbikangwa que dans l'instruction sur l'attentat ? Les cadavres dans le placard sont-ils si nombreux ou si énormes qu'il faille utiliser encore, dans le vain espoir de les empêcher d'en sortir, les mêmes ficelles de plus en plus usées ?

Derrière la défense de « la France », qui serait injustement salie par les propos du président Kagame, les complices français du génocide, au pouvoir entre 1990 et 1994, essaient d'associer la classe politique actuelle à leur prise en otage de la République, dont le seul but est de dissimuler leurs responsabilités individuelles. La question aujourd'hui est de savoir si François Hollande et Manuel Valls vont, dans l'assourdissant silence du Parlement, confirmer leur appui à ce petit cercle politico-militaire très actif au sein de nos institutions. Si c'était le cas, nous passerions alors d'un négationnisme au cœur de l'État à un pur et simple négationnisme d'État. Il n'est pas encore sûr que les choses se passent ainsi, tant paraît grand le risque que ferait courir aux dirigeants actuels de notre pays le refus de prendre acte de la marche inexorable de la vérité.

Raphaël Doridant

1. « L'honneur de la France », blog d'Alain Juppé, 5 avril 2014.
2. « Le monde selon Hubert Védrine », France Culture, 4 avril 2014 ; RFI, 7 avril 2014 ; audition devant la commission de la Défense de l'Assemblée nationale, 16/04/2014
3. « Pourquoi la tragédie rwandaise reste une question brûlante », *Marianne*, 28 mars au 3 avril 2014 ; « En finir avec les accusations aberrantes », *Le Monde*, 9 avril 2014.
4. Communiqué de la Présidence de la République, 18 juin 1994, in *Rwanda. Les archives secrètes de Mitterrand*, éditions Aviso – L'esprit frappeur, p. 499-502.

Guillaume Ancel, témoin gênant de Turquoise

Le 7 avril 2014, au moment de la 20ème commémoration du génocide des Tutsi, a été diffusé sur France Culture le témoignage inédit de Guillaume Ancel, ancien officier de l'opération Turquoise. Ce témoignage ouvre une nouvelle brèche dans le mythe entretenu par les responsables militaires et politiques français de l'époque. Il n'a donc pas manqué de susciter réactions et tentatives de discrédit.

Guillaume Ancel se dit « *désolé si [son] récit ne colle pas complètement avec la version officielle qui est encore servie 20 ans après ce drame et qui est nettement plus romancée que [son] livre* ». Effectivement, son témoignage dans les médias français ou dans son livre, *Vents sombres sur le lac Kivu*, démonte un argument-clé avancé par bien des hauts gradés ou personnalités politiques : l'opération Turquoise n'était pas au départ une opération humanitaire, mais une opération offensive ayant « *pour objectif initial de remettre au pouvoir [le] gouvernement intérimaire rwandais (GIR), en pleine déconfiture face à l'intervention militaire du FPR de Paul Kagamé* ». M. Ancel, capitaine alors affecté à la Légion étrangère, est bien placé pour le savoir puisqu'il était chargé de préparer un raid sur Kigali. Ses ordres, quelques jours après son arrivée sur le terrain, indiquent même clairement qu'il s'agissait de « *stopper par la force l'avancée des soldats du FPR* ». On est loin du mythe de l'opération « *humanitaire* » Turquoise qui aurait été mise en place pour « *faire cesser les massacres* ». Pour Guillaume Ancel, « *nous avons donné jusque fin juin des signes manifestes de soutien à un gouvernement que nous aurions dû fuir ou mieux, neutraliser* »¹.

Le témoignage de l'ancien capitaine confirme aussi plusieurs faits, déjà connus, tout en fournissant quelques détails. Ainsi, ce sont bien les extrémistes du GIR qui ont provoqué l'exode massif de la population rwandaise vers le Zaïre. Contrairement à ce que le général Lafourcade affirme encore aujourd'hui, il ne s'agissait donc pas d'une fuite spontanée « *devant l'avancée du FPR et les exactions des deux camps* »².

Une responsabilité dans la déstabilisation du Kivu

Surtout, les soldats de Turquoise ont confisqué des dizaines de milliers d'armes aux génocidaires... avant de les leur

rendre une fois passée la frontière avec le Zaïre. Guillaume Ancel décrit le transport de ces milliers d'armes par camions, « *transformant de fait les camps de réfugiés en bases arrières militaires* ». Pour lui, « *on a clairement été à l'origine d'une continuation des combats qui a duré pendant des années, qui a fait de nouveau des centaines de milliers de morts, puisqu'on imaginera facilement que le nouveau pouvoir de Kigali ne pouvait pas accepter que s'installent juste de l'autre côté du lac Kivu des bases arrières de son ancien ennemi historique* »³. Fait troublant, l'ancien officier rapporte que l'armée française aurait même payé en liquide la solde des Forces armées rwandaises (FAR) en déroute.

Enfin, interrogé par Laure de Vulpian sur les témoignages de Rwandais qui affirment que des personnes auraient été jetées depuis des hélicoptères français, Guillaume Ancel affirme ne pas en avoir été témoin, mais il ajoute qu'il a bien vu des corps qui s'étaient manifestement écrasés de très haut.

Ainsi, cet ancien militaire, qui tient à se limiter aux seuls faits dont il a été témoin direct, apporte de nouvelles confirmations sur le soutien actif des autorités françaises au régime qui a commis le génocide et à son armée.

Tentative de « démolition »

Sans surprise, ce témoignage a donc été vivement attaqué. Le général Lafourcade, qui commandait Turquoise, s'est ainsi fendu d'un communiqué publié sur le site de l'association France-Turquoise. A l'invitation de Jean Guisnel, lequel n'a pas pris la peine de contacter Ancel, le colonel Hogard a eu droit à une tribune dans *Le Point* pour « *[démolir] les accusations du capitaine Guillaume Ancel* »⁴. Lafourcade et Hogard démentent en bloc les propos de leur ex-subordonné : il n'aurait pas eu les fonctions qu'il prétend avoir occupées⁵, mais aurait été rattaché au détachement humanitaire chargé de faire la liaison avec les ONG, sous le commandement de

Hogard ; seule une poignée d'armes auraient été remises aux FAR (ce qui est déjà un soutien à cette armée génocidaire) ; tout ce dont Ancel témoigne ne serait que « *fiction* » ou « *affabulation* ». Quant au paiement de la solde des FAR, Lafourcade nie en bloc : « *la force Turquoise [suppression de la virgule] n'a apporté aucun soutien aux FAR* ».

Mais M. Ancel, qui aurait accepté un simple désaccord avec ses anciens supérieurs, n'a pas apprécié cette tentative de discrédit et ces mises en cause personnelles. Il a publié le 12 avril, sur son blog, un « *contrepoint* » destiné aux « *personnes qui présentent des symptômes d'Alzheimer* », dans lequel il divulgue plusieurs documents prouvant la validité de ses dires : dans son rapport de mission, il est bien question d'un ordre initial visant à « *freiner le FPR* », et un message signé d'Hogard lui-même prouve qu'il a bien occupé la fonction (offensive) que son ancien supérieur lui dénie.

Comme celui de Thierry Prunghaud, le témoignage de Guillaume Ancel est précieux. Solidement étayé, et fortement crédible, il confirme que la version servie par les hauts responsables français depuis 20 ans est fautive et illustre différents aspects du soutien à l'armée et au gouvernement génocidaires. Il réaffirme enfin la responsabilité française dans la déstabilisation du Kivu. Espérons que ce nouvel exemple incitera d'autres anciens militaires français à témoigner de leur action depuis 1990 au Rwanda.

Mathieu Lopes

1. « *Témoigner sur Turquoise pour éclairer un débat inachevé* », 07/04/2014, Guillaume Ancel, blog *Ne pas subir*, sur le monde.fr
2. Interview du général Lafourcade dans *Armées d'aujourd'hui*, mensuel du ministère de la Défense, avril 2014.
3. Témoignage sur France Culture, recueilli par Laure de Vulpian, diffusé le 07/04/2014
4. Selon la formulation initiale dans l'introduction de l'interview, qui a ensuite été modifiée pour seulement « *démentir* »...
5. « *Officier contrôleur avancé, chargé des frappes aériennes* », une mission offensive.

BOUBACAR BORIS DIOP

« Il faut continuer à faire de la politique africaine de la France un sujet de politique intérieure »

Échange avec Boubacar Boris Diop, qui vient de publier avec Aminata Traoré *La gloire des imposteurs, Lettres sur le Mali et l'Afrique* (Ed. Philippe Rey). Il était de passage en France lors des 20^{èmes} commémorations du génocide des Tutsi.

Billets : Vingt ans après le génocide des Tutsi du Rwanda, la France continue de nier son implication dans ce crime. Que penser de la nouvelle génération au pouvoir, tel Manuel Valls qui « n'accepte pas les accusations injustes, indignes » ?

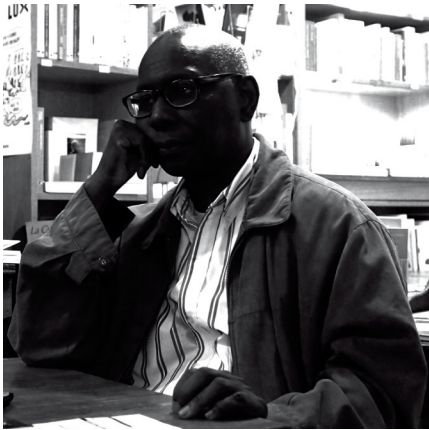
Je me demande parfois si dans votre pays l'opinion sait que le gouvernement intérimaire, maître d'œuvre du génocide, a été constitué à l'ambassade de France au Rwanda entre le 6 et le 9 avril, immédiatement après l'attentat contre Habyarimana. Au moment même où l'ambassadeur Jean-Michel Marlaud discute de portefeuilles ministériels avec ces extrémistes, ils sont simplement en train de coordonner les meurtres des politiciens hutu modérés et de dix soldats belges afin de s'ouvrir une voie royale vers ce qu'ils n'ont cessé d'appeler eux-mêmes la solution finale de la question tutsi. On ne peut pas savoir cela et pousser les hauts cris après les accusations de Kagamé, qui ne sont d'ailleurs pas nouvelles. Pourtant cette réaction outrée est comme un début de passage aux aveux : face aux innombrables preuves de l'implication de leur pays dans le génocide des Tutsi du Rwanda, les autorités françaises s'arc-boutent sur un déni de principe, très abstrait, par crainte d'être aspirées dans le vide. En fait, il n'y a pas lieu pour tout un pays de s'énerver à ce point car dans cette affaire, ce n'est pas la France que l'on doit incriminer mais plutôt une poignée d'hommes politiques et d'officiers supérieurs ayant agi en son nom. La liste en est connue, grâce notamment à Patrick de Saint-Exupéry. Ce n'est pas très cartésien, une défense du genre : « *Nous ? On n'a pu en aucune façon être mêlés à cela !* ». Les hommes politiques de tous les pays du monde sont capables de tout et leurs crimes ne disent heureusement rien sur leurs compatriotes. Faute de l'admettre modestement, on se met dans une situation intenable. De plus en plus de politiciens français vont devoir traîner

ce boulet alors qu'ils étaient en culottes courtes lorsque le génocide a eu lieu. C'est le cas de Valls, qui donne l'impression d'être un jeune homme en train de découvrir le monde. Je crois qu'il y aura d'autres fuites, certains acteurs de cette tragédie vont continuer à être saisis de remords au fil de la controverse et cela va rendre encore plus ridicules certaines dénégations. À Kigali, pendant la commémoration, l'attitude du gouvernement français a plutôt amusé les gens. Mais si en matière de politique africaine, la gauche et la droite, c'est du pareil au même, l'Histoire retiendra que seuls Sarkozy et Kouchner ont essayé de sortir la France de ce piège. J'observe au passage que les Occidentaux, alliés traditionnels de la France, sans vouloir la gêner, refusent de se solidariser avec elle sur ce sujet précis. Il ne s'agit en effet pas d'une énième et dérisoire brouille franco-africaine entre la cinquième puissance mondiale et le petit Rwanda. Un génocide, c'est le crime des crimes, réprouvé par la conscience universelle et c'est cela qui explique la grande solitude diplomatique et morale de la France qu'elle supporte très mal sans vouloir se l'avouer.

Je peux vous dire que l'opinion française a évolué. Au début, on n'était pas pris au sérieux quand on parlait du rôle de la France au Rwanda, les gens haussaient les épaules avec l'air de dire : « *Ah ! Ces Africains qui font leurs saletés entre eux puis viennent nous faire porter le chapeau...* » Mais le travail a continué de la part de citoyens français que l'on ne pouvait pas soupçonner de partialité. Un moment important, ça a été les travaux de la Commission d'enquête citoyenne. Les services spéciaux et des mercenaires de la plume ont bien essayé de lancer une vaste contre-offensive négationniste mais cela n'a servi à rien. Et même si dernièrement la polémique du vingtième anniversaire a suscité une certaine solidarité de l'opinion à l'égard des officiels français

incriminés, cela va être de courte durée. Védrine et Juppé feraient mieux de ne pas s'obstiner à nier d'aussi colossales évidences car le génocide des Tutsi du Rwanda est devenu un sujet quasi universel de recherche académique et on n'en finit pas d'en revisiter les moindres aspects. Les livres vont continuer à paraître par milliers en France et ailleurs. Si Verschave revenait en vie, il serait surpris de constater que le Rwanda fait aujourd'hui polémique dans son pays mais je l'imagine surtout réconforté de voir tant de jeunes militants et universitaires de l'Hexagone exercer sur leurs dirigeants une pression aussi forte sur une question purement africaine. Une des preuves de l'évolution des mentalités, c'est qu'en 2004, des individus ont dit, ici en France « *Nous allons célébrer le dixième anniversaire de la mort d'Habyarimana* ». Il y a eu un mini-scandale mais ils l'ont fait, au moins à Paris. Qui les a entendus cette année ? Les temps sont trop durs pour eux et ils n'ont plus le cœur à de telles provocations.

Il est devenu clair au fil des ans que c'est bien le FPR qui a arrêté, tout seul, le génocide. Pendant cent jours, les collines du Rwanda étaient jonchées d'un million de cadavres : l'ONU a été incapable de les voir et elle n'a pas non plus été capable d'entendre les incroyables émissions de la RTLM. En accusant Kagamé d'avoir commis l'attentat du 6 avril, on essayait bizarrement de justifier l'extermination des Tutsi, quelque chose comme : « *Ouais, il y a bien eu génocide mais ils l'ont quand même cherché en abattant le Falcon du Président !* ». Avec ça, l'Etat français espérait se donner une confortable marge de manipulation. En effet ceux qui connaissent bien sa politique coloniale savent qu'il a toujours su, paradoxalement, compter sur l'amnésie des victimes de ses atrocités et de l'opinion française elle-même. Et si au Rwanda ça



Boubacar Boris Diop, le 11 avril à la librairie Terra Nova de Toulouse. Photo CC M. Lopes

bloque pour une fois, c'est parce que Paul Kagamé n'est pas le type de président africain, frileux, complexé, voire craintif, auquel Paris est habitué. D'où la haine irrationnelle qu'il suscite dans vos médias. S'il avait accepté de petits arrangements – tu laisses les morts enterrer les morts et je te fais un prêt de tant de millions de dollars - il n'y aurait sûrement pas contre lui cette campagne de presse où on sent du reste beaucoup de rage impuissante. Tout ce qu'on a pu lui opposer, c'est « *l'honneur de la France* » Ce n'est pas nouveau car Sarkozy lui a servi cet étrange argument lors de leur tête-à-tête de Lisbonne début décembre 2007. À quoi Kagamé a répondu par une simple question : « *Voulez-vous dire, M. le Président, qu'il existe des pays sans honneur ?* » Je crois qu'il y a chez cet homme un profond mépris pour la duplicité de ceux que Patrick de Saint-Exupéry appelle « *les complices de l'Inavouable* », si prompts à donner des leçons de morale aux Rwandais qu'ils ont laissé massacrer par centaines de milliers.

La commémoration du vingtième anniversaire a eu lieu dans un contexte politique moins tendu qu'il y a trois ou quatre ans. L'enquête très partielle du juge Bruguière avait surtout servi à diaboliser le régime de Kigali mais deux autres juges français, Trevidic et Poux, ont montré que les tirs contre l'avion présidentiel sont partis de Kanombe, un camp tenu par la Garde présidentielle et de son côté la journaliste britannique Linda Melvern a établi, documents à l'appui, que les missiles étaient des Mistral, fournis par la France à l'armée régulière rwandaise¹. Cela confirme la thèse d'une liquidation d'Habyarimana par les extrémistes du Hutu Power qui considéraient qu'il avait fait trop de concessions à Arusha. Ce retournement de situation a réduit bien des négationnistes à un silence assourdissant. Reste le Kivu. Depuis la défaite du M23,

on ne peut plus vraiment reprocher au Rwanda de déstabiliser le Congo. Au cœur du problème congolais, il y a les FDLR, c'est-à-dire ce qu'il reste des génocidaires de 1994 exfiltrés là-bas par Turquoise et qui, surtout, ne regrettent rien. L'ONU s'était engagée à les mettre au pas quand le M23 a déposé les armes mais cela semble être resté un vœu pieux.

Selon vous, la France est-elle prête à avoir un regard historique sur la période coloniale ? Dans la société française, il s'agit d'un point de blocage immense vis-à-vis de toute la jeunesse depuis au moins la Marche pour l'égalité de 1983. Peut-on enfin arriver à un regard partagé sur la période coloniale ?

La France a peut-être peur, en cédant sur le Rwanda, d'ouvrir la boîte de Pandore de ses crimes coloniaux, souvent d'une insupportable cruauté. A mon avis, seule une authentique démarche citoyenne permettra d'assumer collectivement cette tragique histoire. Survie, pendant longtemps seule dans la dénonciation de la Françafrique, n'a jamais lâché prise et si aujourd'hui les « Jeunesses socialistes » se démarquent de la position officielle de leur parti, c'est d'une certaine façon grâce à ce travail ingrat mais essentiel d'associations comme la vôtre. Aujourd'hui, des citoyens français demandent des explications à leurs dirigeants. Publiquement interpellé sur le Rwanda, Juppé est resté apparemment de marbre mais il n'est pas fou, il sait que, mine de rien, cette affaire peut contrarier son destin présidentiel. Si ça se trouve, c'est la première fois que Juppé regrette d'avoir été mêlé à un si haut niveau au génocide des Tutsi du Rwanda. Je pense qu'il faut continuer à faire de la politique africaine de la France un sujet de politique intérieure. Le miracle est au bout de cette démarche, même si cela prendra du temps.

A propos de votre ouvrage co-écrit avec Aminata Traoré, *La Gloire des imposteurs*, quel accueil a-t-il reçu en France lors de sa sortie en janvier 2014 ? Et en Afrique ?

Avant la sortie du livre à Paris, il y avait un tel intérêt des médias français que j'ai trouvé cela un peu suspect. Je me souviens d'avoir dit à Aminata qu'on n'allait pas nous faire de cadeau et que nous devions être prêts au combat. Et pourtant, à une ou deux exceptions près, à notre grande surprise, l'accueil a été très bon. Je crois que si on nous a écoutés attentivement, c'est parce que des soldats français venaient d'être envoyés à Bangui et que l'opinion commençait à en avoir assez de toutes ces expéditions africaines. En plus la Centrafrique, c'est dans la mémoire collective française le pays de

Bokassa, c'est la Françafrique dans ce qu'elle a de plus nauséabond... Quant au Mali, Aminata Traoré est particulièrement légitime pour en parler du dedans, avec une totale liberté de ton et tout le monde avait envie d'entendre son avis là-dessus. Il y a eu ensuite des présentations du livre à Bamako et à Dakar : les lecteurs africains sont particulièrement amoureux de ce texte, ils nous disent souvent que nous avons su mettre en mots leurs sentiments très diffus à propos du printemps arabe, de la déstabilisation de tout le Sahel par l'agression de la Libye par l'OTAN. J'ajoute que la manière dont Kadhafi a été exécuté est très mal passée en Afrique et on nous en a su gré d'être revenus sur le sujet.

Quel lien faites-vous entre ce livre et les enseignements apportés par le génocide des Tutsi au Rwanda ?

Vous vous souvenez de cette sorte d'approbation, universelle et enthousiaste, de l'opération Serval. C'était sincère mais nous avons voulu montrer à quel point c'était bizarre de voir dans nos relations avec la France une belle histoire d'amour, pure, désintéressée. Comme je l'ai signalé à l'époque dans un article, l'intervention au Mali a coïncidé avec de nouvelles révélations dans la presse française sur le rôle de la France au Rwanda. Il y avait peut-être dans cet attendrissement des Français sur eux-mêmes, sur leur amour du prochain, un désir inconscient d'oublier la terrible histoire rwandaise... Et on a entendu Fabius dire à peu près ceci : « *Si nous n'étions pas intervenus au Mali, on nous aurait reproché, comme dans le cas du Rwanda, de n'avoir rien fait* ». Parler ainsi, c'est se moquer du monde. Ce que l'on a reproché à la France au Rwanda, c'est au contraire d'avoir été très active auprès des bourreaux. Quand ceux-ci ont été sur le point de perdre la guerre, Paris a monté Turquoise, que j'appelle « *une opération humanitaire sous chapitre VII* »² pour permettre à ses protégés, les génocidaires, de trouver refuge chez Mobutu. Depuis quelques années, dès que Paris se manifeste dans ses anciennes colonies, le spectre du Rwanda ressurgit et ça, c'est très bien. Au final, le génocide des Tutsi a permis à vos compatriotes de mieux comprendre les mécanismes de la Françafrique et il pourrait bien en être aussi le chant du cygne.

Propos recueillis par Patrice Garesio

1. A ce sujet, voir « Rwanda : des missiles qui pointent Paris », Maria Malagardis, *Libération*, 31 mai 2012

2. Le chapitre VII de la Charte de l'ONU fixe les conditions d'intervention armée.

MALI

Fin de la lune de miel entre IBK et la France

Alors qu'il y a quelques mois, la France considérait le nouveau président Ibrahim Boubacar Keïta (IBK) comme un homme providentiel pour le Mali, les relations entre Paris et Bamako se tendent, la relance économique et politique du Mali et les négociations concernant le nord du pays ne se passant pas comme prévu par les autorités françaises.

De la même manière qu'Hollande exigeait des élections au Mali en mars dernier, Jean-Yves Le Drian tance le Président malien : « *Je trouve qu'il n'avance pas assez vite, je le dis très clairement. Je pense que l'heure est venue. Le processus de réconciliation est impérieusement nécessaire pour garantir l'intégrité du Mali, la paix et le développement. Je l'ai déjà dit à Ibrahim Boubacar Keïta, à Bamako, en janvier dernier* » (Jeune Afrique, 14/04).

Négociations au point mort

Depuis des mois, le désarmement des groupes armés touareg, toujours présents à Kidal, prévu par les accords de Ouagadougou de juin 2013 comme prélude aux négociations n'a toujours pas eu lieu et le calendrier des négociations est quasi au point mort. Les autorités françaises reprochent au Président malien son attentisme alors même qu'elles ont largement leur part de responsabilité dans l'enlisement de la situation, les autorités et l'armée maliennes ayant à ce jour à peine pu remettre le pied à Kidal, qui reste dans les faits sous contrôle français et onusien (Cf. *Billets* n°230, décembre 2013).

La question du Nord et les pourparlers de paix entre les groupes armés et le gouvernement malien achoppent sur de nombreux points : le désarmement et le cantonnement des groupes, et le déploiement de l'armée dans la région de Kidal, comme conditions préalables à la négociation ; les divisions et divergences de vue entre groupes armés ; la crainte de l'Etat malien de se mettre à dos une partie de son opinion publique remontée contre les groupes rebelles. Si la communauté internationale pousse à la « *réconciliation* », ce n'est pas une expression dans laquelle se retrouvent forcément les Maliens. Selon certains titres de la presse malienne, ce serait la France qui imposerait ces négociations, un bras de fer avec Bamako qui attise les rumeurs. En évoquant un blocus mis en place par l'Élysée pour

empêcher IBK d'acquérir des hélicoptères de combat auprès d'États européens, le journal malien *Le Procès Verbal* a ainsi déclenché une marée de commentaires hostiles à la France sur le web.

Sans doute sous ces pressions, le gouvernement malien, après avoir nommé un négociateur en chef, a affirmé le 23 avril devant le Conseil de sécurité sa volonté de mener rapidement des négociations avec les groupes armés du nord du pays.

Enfin, si la France semble plus discrète sur ses desseins pour le nord du Mali et en prise de distance par rapport au Mouvement national de libération de l'Azawad (MNLA), son « *auxiliaire pour la reconquête* »¹ et aux autres groupes rebelles, de nombreux pays se font concurrence pour jouer les médiateurs. Le burkinabè Blaise Compaoré, médiateur de la CEDEAO et allié de la France, est rattrapé par sa politique intérieure et désavoué par le Mali qui s'est rapproché de l'Algérie. Face à cet axe, on peut se demander si la France n'a pas encouragé le Maroc à vouloir jouer un rôle (Mohamed VI était en visite au Mali début janvier) ou n'est pas à l'origine de la création du « G5 du Sahel » en février dernier, qui vise à concerter les efforts de la Mauritanie, du Mali, du Burkina-Faso, du Niger et du Tchad en matière de développement et de sécurité. La France participait d'ailleurs à la première réunion des chefs d'Etat major de ce groupe, à la mi-avril, elle qui est militairement présente dans les cinq pays !

En dépit du report de la signature de l'accord de défense prévu initialement en janvier, la présence de l'armée française sur le long terme au Mali (Cf. *Billets* n°232, février 2014), incluant l'installation d'un poste avancé à Tessalit, est présentée comme acquise par le gouvernement français. On peut s'interroger sur l'intérêt pour la France de pousser pour un statut d'autonomie ou de fédéralisme pour les régions du nord du Mali – alors qu'elle peut déjà y faire ce qu'elle veut !

« Restes du terrorisme » ?

A ce propos, François Hollande expliquait en décembre que « *s'il y a encore une présence française en ce moment, c'est bien pour combattre les restes du terrorisme dans cette partie du territoire malien* »². Si l'on en croit diverses sources, on n'en est pas forcément à combattre « les restes ». Ban Ki Moon dans son dernier rapport souligne que « *la situation en matière de sécurité s'est dans l'ensemble détériorée dans le nord du Mali du fait de l'intensification de l'activité des groupes terroristes* », lui qui notait déjà dans son rapport précédent que « *les conditions de sécurité se sont considérablement détériorées dans le nord* »³, dénombrant l'augmentation des attaques commises par des groupes armés, et également les violences intercommunautaires du fait de la prolifération des armes. Le rapport explique aussi que les forces françaises ont découvert fin décembre la deuxième plus grande cache d'armes depuis le début du conflit, « *ce qui signifie que les groupes terroristes ont toujours les moyens de mener des opérations d'envergure* ».



Un rapport de l'ONG International Crisis Group souligne, sur la base d'entretiens avec des officiers de l'armée française, que « le nombre de confrontations est tombé après la reprise du nord, principalement parce que les groupes djihadistes ont agi de façon plus discrète, mais aussi parce que les forces françaises ont revu leurs règles d'engagement » : une fois les villes reprises, l'armée française a été moins offensive, tandis que les groupes armés se sont repliés dans le désert, incontrôlable, et ont pu se réorganiser.⁴ A ce jour, la guerre au Nord bat son plein, avec les 1600 soldats français sur place, la contribution des services de renseignement et au besoin des autres forces françaises présentes dans les pays à proximité. Selon des informations diffusées par RMC le 24 avril, Paris s'apprêterait à lancer une nouvelle opération militaire qui prendrait la suite de l'opération Serval en ayant pour objectif d'éradiquer les groupes djihadistes dans toute la région du Sahel. Pour cela, la France devrait se déployer dans plusieurs pays: le Mali - où un millier de militaires seront stationnés -, le Burkina, le Niger et le Tchad. Si l'Etat-major de l'armée a aussitôt démenti cette annonce d'une fin prochaine de Serval, le « nouveau » dispositif ainsi décrit s'apparente principalement à une rationalisation et surtout à une forme d'officialisation de positionnements militaires français conventionnels et non conventionnels déjà bien installés dans les pays en question (Cf. *Billets* n°232, février 2014).

Un élément est révélateur de la situation qui prévaut dans les régions du nord du

Mali : elles restent largement vidées de leur population civile. Le rapport du Secrétaire général de l'ONU du 28 mars rappelle que vivent toujours dans les pays limitrophes « 170 000 réfugiés maliens immatriculés par le HCR (contre 177 000 au moment où les déplacements de population étaient les plus massifs – en mai 2013). D'après l'OIM, près de 200 000 déplacés étaient toujours au Mali au 18 février, soit une réduction d'environ 150 000 personnes depuis le déplacement le plus massif en 2013. Les personnes déplacées reviennent dans les agglomérations urbaines du nord mais hésitent à regagner leurs foyers dans les zones rurales ».

L' « imposture »

Outre la situation au Nord, quid du développement du Mali, l'un des grands espoirs qui a conduit les Maliens sur le chemin des urnes en juillet dernier, notamment suite aux promesses financières (3,25 milliards d'euros) faites par les bailleurs lors de la Conférence des donateurs pour le Mali du 15 mai 2013 ? A l'occasion de la deuxième réunion de suivi de cette Conférence, qui s'est tenue le 5 février 2014 à Bruxelles, Oxfam soulignait que « le montant exact des fonds transférés au Mali demeure difficile à évaluer, notamment à cause de la complexité des engagements »⁵ tandis que le CADTM analysait l'« imposture » de cette aide : composée en partie de prêts (à 36% pour la France ; en quasi-totalité pour la Banque Mondiale, la Banque Africaine de Développement et la Banque Islamique de Développement ; en totalité

pour le FMI), et de montants déjà annoncés avant le coup d'Etat de 2012, elle est assujettie, pour le cas du FMI à la mise en œuvre d'un plan d'ajustement structurel, et de façon générale à la mise en œuvre d'un plan de relance durable pour le Mali mettant en avant les priorités des bailleurs (libéralisation, etc.)⁶. Les mouvements sociaux (dans l'éducation nationale, village des « sans-terres » victimes de l'accaparement des terres, etc.) et les controverses actuelles à l'encontre du Président témoignent d'une situation sociale dégradée et d'une crispation face aux engagements non tenus d'IBK et de la communauté internationale.

Dans ce contexte de négociations bloquées, d'une guerre au terrorisme qui perdure, et de retombées quasi invisibles de l'aide internationale, il n'est guère étonnant que l'on soit loin des remerciements des Maliens à l'opération Serval, et loin aussi de leur enthousiasme suite à l'élection d'IBK. En relayant ce scepticisme, les médias français aussi sont sortis de l'unanimité de 2013 sur l'action de la France au Mali.

Juliette Poirson

1. Interview de François Hollande par RFI, France 24 et TV5, le 6 décembre 2013.
2. *Ibid*
3. Rapports du Secrétaire général de l'ONU sur la situation au Mali respectivement du 28 mars et du 2 janvier 2014
4. ICG, *Mali : reform or relapse*, 10/01/2014.
5. Oxfam France, communiqué de presse du 5 février 2014.
6. Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde (CADTM), communiqué de presse du 5 février 2014.

Le rôle de la France en Centrafrique questionné à l'ONU

D'après Abakar Moustapha, porte-parole de la communauté musulmane du quartier dit « PK5 » à Bangui, des soldats français de Sangaris seraient responsables de la mort de civils le 24 avril. Venus inspecter une maison suspectée d'abriter des armes, les militaires se seraient heurtés à « des jeunes manifestant leur colère », dont certains ont fait usage d'armes à feu, face à qui ils auraient « réagi de manière proportionnée » : un hélicoptère aurait été utilisé et des tirs d'armes lourdes auraient été entendus pendant plusieurs heures. D'après Abakar Moustapha, 5 civils auraient été tués, 18 blessés et trois maisons auraient été détruites.

L'agence *Inner City Press* avait interrogé les Nations Unies sur un précédent événement où des militaires français ont été accusés d'avoir tué des civils en Centrafrique. L'ONU avait alors promis de mener une enquête, dont aucun résultat n'a encore été annoncé.

Plus généralement, des critiques ont été soulevées sur l'inclusion du Tchad, connu pour le recours à des enfants-

soldats, dans les missions menées au Mali et en Centrafrique, sans que les représentants français ou Hervé Ladsous, le responsable des opérations de maintien de la paix à l'ONU, daignent répondre.

En janvier dernier, Navi Pillay, Haute commissaire des Nations Unies pour les droits humains, chargée d'enquêter sur la situation en Centrafrique avait relevé que « le déploiement des soldats français [...] a, dans une certaine mesure, dissuadé de nouvelles attaques d'ampleur des ex-Séléka contre les anti-Balaka et les civils chrétiens. Cependant, le désarmement des ex-Séléka mené par les forces françaises semble avoir laissé les communautés musulmanes vulnérables aux représailles des anti-Balaka ». Interrogé sur ce constat, l'ambassadeur français à l'ONU, Gérard Araud, avait balayé la question en affirmant qu'il « n'y [avait] pas de rapport Navi Pillay ». Tout est question de vocabulaire, car on trouve pourtant bien sur le site des Nations Unies le texte qui soulève ces questions...

Mathieu Lopes

Sommet Europe-Afrique : beaucoup de bruit pour rien...

Le 4^{ème} Sommet Union Européenne-Afrique, début avril, a été l'occasion d'une nouvelle déclaration d'intentions, que l'on ne peut même pas qualifier de « bonnes » tant la cécité semble de rigueur en matière de politique étrangère de l'UE, qui évite une fois de plus les sujets qui fâchent.

Bruelles, le 2 avril dernier à 9h du matin. Les premières sirènes de police se font entendre, suivies par le vrombissement de quatre motards bloquant la circulation sur l'avenue Louise. Un convoi de 5 véhicules aux vitres fumées entourés de véhicules de la police belge est lancé à 70km/h pour entrer rue Belliard, dont une voie lui est réservée jusqu'à l'imposant Justus Lipsius, le bâtiment du Conseil de l'Union Européenne. C'est le premier cortège présidentiel en route pour le 4^{ème} Sommet UE-Afrique. Les mesures de restriction de la circulation sont certes moins impressionnantes que lors de la venue, quelques jours plus tôt, du Président américain Barack Obama et de celle du Président chinois Xi Jinping. Mais le sommet UE-Afrique, qui réunit plus de 60 dirigeants africains et européens, 90 délégations au total, constitue pour la capitale belge la plus grande réunion de Chefs d'Etat depuis plusieurs décennies.

Durant 2 journées censées conclure une série d'événements et de colloques autour

de la « société civile » et des « jeunes entrepreneurs africains », les Chefs d'Etat ont alterné les réunions publiques (celles prévues dans le programme officiel du Sommet) et les réunions *off* : celles qui transparaissent le moins aux yeux du public mais demeurent les plus importantes -et les plus stratégiques- pour les délégations.

"Bis repetita placent"

Concernant le Sommet « officiel », les Chefs d'Etat se sont accordés laborieusement sur une *Déclaration finale* soulignant « l'étroitesse des liens entre l'UE et l'Afrique, ainsi que leur attachement aux valeurs partagées que sont la démocratie, le respect des droits de l'homme, l'État de droit, la bonne gouvernance, ainsi que le droit au développement », ainsi qu'une feuille de route (encore une !) à suivre pour la période 2014-2017. Malgré la reconnaissance implicite d'un échec de la stratégie adoptée lors du Sommet de Lisbonne en 2007, ces deux nouveaux documents ne constitueront pas des références pour les

années à venir, tant le jargon d'usage et la prudence de la *Déclaration finale*, ajoutés au manque d'engagements et d'objectifs concrets de la feuille de route, sont marqués.

Dans le chapitre *Paix et Sécurité*, il n'est même pas fait référence aux événements du Printemps arabe, peut-être pour faire oublier que les derniers hôtes des Sommets Afrique-UE ont été Hosni Moubarak (Sommet du Caire en 2000) puis le Colonel Kadhafi (Sommet de Tripoli en 2010) lorsque la Libye était en voie de normalisation auprès de la Communauté internationale. Les Chefs d'Etat s'engagent à « opérationnaliser la Force africaine en attente et à reconnaître la Capacité Africaine de Réponse Immédiate aux Crises (CARIC) comme un dispositif transitoire et complémentaire à la Force africaine en attente ». Ils mentionnent bien sûr l'importance de la lutte contre le terrorisme et la piraterie, chère aux Européens, et s'engagent à renforcer le dialogue politique sur la justice pénale internationale « y compris la question de la juridiction universelle dans les instances convenues entre les deux parties ». De l'eau coulera encore sous les ponts pour quelques temps...

Doctrine APE et OMC

Le chapitre relatif à la *Prosperité* n'est qu'une redite de déclarations antérieures, réitérant l'engagement conjoint de mobiliser 100 milliards de dollars par an à l'horizon 2020 (tous types de financements confondus) mais diminuant la part de l'aide au profit du commerce, de l'investissement et de la mise en place des zones de libre échange pour se conformer aux exigences de l'OMC, et enjoignant aux « deux parties [de] poursuivre leurs négociations sur les Accords de Partenariat Economique en utilisant toutes les possibilités de conclure des APE orientés vers le développement et compatibles avec l'OMC ». Pas un mot n'est prononcé sur les paradis fiscaux, sur l'ampleur des flux illicites ni sur le pillage des ressources



Ahmed Ould Teguedi, ministre mauritanien des Affaires étrangères et président en exercice du Conseil exécutif de l'Union africaine, au côté de Catherine Ashton, Première vice-présidente de la Commission européenne et Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. Photo CC European External Action Service

naturelles. Les Chefs d'Etat se limitent à « assurer une gestion prudente et transparente de nos ressources naturelles respectives dans l'intérêt de nos populations en particulier dans les zones de conflit et dans le respect des principes de bonne gouvernance ». L'UE quant à elle « rappelle son approche en matière d'approvisionnement responsable en minerais et propose un dialogue sur ces questions ».

"Causes profondes" et déclarations superficielles

Le dernier chapitre sur les Populations permet de soulever la question des migrations prônant une politique de lutte contre les migrations illégales « en s'attaquant aux racines du phénomène et en s'assurant, entre autres moyens, d'une politique de retours efficace et concertée entre les pays d'origine, de transit et de destination ». Une vague Déclaration sur la Migration et la Mobilité est annexée à la Déclaration finale du Sommet, s'engageant à lutter contre l'immigration illégale « en promouvant une coopération efficace et complète pour éviter les conséquences dramatiques de la migration illégale et protéger la vie des migrants, en couvrant tous les aspects pertinents, y compris la prévention, le renforcement de la gestion des migrations et des frontières, la lutte contre le trafic de migrants, le retour et la réadmission (y compris le retour volontaire), ainsi que de s'attaquer aux causes profondes de l'immigration clandestine ». Seuls points concrets : 1) une référence à la réduction des coûts des envois de fonds de la diaspora, notamment par l'Institut Africain pour les transferts de fonds (encore fallait-il que certains États européens, comme la France, ne tuent pas les précédentes initiatives en ce sens) et 2) la réaffirmation du respect des droits

de l'homme fondamentaux des migrants, indépendamment de leur statut juridique.

Enfin, la feuille de route 2014-2017 accorde bien sûr un chapitre à la « Démocratie, bonne gouvernance et droits de l'homme », qui se contente de mentionner avec un vocabulaire convenu le renforcement de la coopération en matière de « lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux, le renforcement du rôle des institutions du secteur public, y compris l'obligation de rendre des comptes et la transparence, l'État de droit et la gouvernance des ressources naturelles comprenant des mesures visant à mettre fin à leur exploitation illégale ». Pas un mot sur les biens mal acquis (seuls les biens culturels devant être restitués sont mentionnés). Pas un mot sur les réelles possibilités d'alternance politique, peut-être pour ne pas froisser l'Algérie qui, quelques jours après la tenue du Sommet, allait « ré-élire » Abdelaziz Bouteflika (dont la « réélection » était prévue pour la mi-avril) ou le Burkina Faso, le prochain sur la liste. Pas une amorce d'auto-critique, un objectif à atteindre, un engagement concret. Le lendemain à 16h, on entendait le premier cortège présidentiel quitter le Justus Lipsius pour rejoindre l'un des nombreux hôtels réservés pour l'occasion ou l'aéroport international.

L'Allemagne, poids lourd de l'UE.. y compris en Afrique

Que restera-t-il de ce 4^{ème} Sommet UE-Afrique ? Au final, pas grand chose. Même la « visibilité » chère à l'UE n'a semble-t-il pas atteint son objectif. En off, on retiendra surtout le forcing de la France pour impliquer l'Europe en République Centrafricaine (RCA) lors d'une réunion *ad-hoc* tenue en marge du Sommet à laquelle le Président Hollande participait (au lendemain des élections

Chiffre repère

Selon les chiffres de l'OCDE, en 2012, l'UE a comptabilisé, au titre de l'ensemble de son aide publique au développement, 25 milliards d'euros à destination des pays africains .

municipales françaises), le coup de gueule d'Idriss Déby mécontent de voir ses troupes critiquées en RCA (il avait pris l'habitude d'être considéré comme le principal allié des occidentaux en Afrique sahélienne) et, de façon notable, la montée en puissance de l'Allemagne dans la politique européenne en Afrique, sur plusieurs fronts. Diplomatie d'abord, avec une aide plus ciblée (comme la construction du bâtiment à Addis-Abeba censé héberger le Conseil pour la Paix et la Sécurité de l'Union Africaine ainsi qu'un centre de veille et de réaction, 27 millions euros) associée à une influence accrue vis-à-vis de la France (à l'instar de la conférence de presse tenue conjointement par le couple Hollande-Merkel à l'issue du Sommet, ou des visites programmées des ministres allemands des Affaires étrangères et de la Défense en Afrique sub-saharienne). Mais cela concerne également le volet militaire, avec un engagement qui devrait accroître l'influence de l'Allemagne au sein des opérations européennes dans les années à venir : outre les actions déjà en cours ou à venir au Mali, en Somalie, en Centrafrique et dans le Golfe de Guinée, l'Allemagne se veut également pro-active dans le renforcement des capacités africaines, le « Ertüchtigungsinitiative » promu par Angela Merkel (Enable and Enhance Initiative, E2I). L'influence inégalée de l'Allemagne au sein de l'UE commence ainsi à se manifester dans sa politique africaine.

Guillaume Olivier



L'affaire Firmin Mahé vécue par son frère

Dans l'attente du verdict du procès en appel de l'affaire Mahé, qui s'est tenu en février dernier, nous avons interviewé le frère de la victime, partie civile au procès. Ce dernier revient, dans une première partie, sur les circonstances qui ont entouré l'assassinat de Firmin Mahé, cet Ivoirien étouffé à bord d'un blindé de la force Licorne en mai 2005. Rappelons que le premier procès, du 27 novembre au 7 décembre 2012, s'était conclu par un acquittement et trois peines de prison avec sursis pour les quatre militaires français mis en cause (Cf. *Billets* n°220, janvier 2013).

Billets : Pouvez-vous nous parler du conflit en Côte d'Ivoire et dans votre région ?

Jacques Dahou : La Côte d'Ivoire a été attaquée en 2002 par des rebelles entraînés au Burkina Faso [coup d'Etat manqué du 19 septembre]. Le Président Gbagbo a appelé la France au secours [pour honorer son accord de défense]. Et la force Licorne a été déployée dans le but de repousser les rebelles. Ça n'a pas été le cas [en fait la force Licorne a été envoyée pour s'interposer simplement entre les belligérants]. Quand les soldats de la force Licorne sont arrivés, ils se sont adossés aux rebelles. Ceux qui tuaient nos parents, pillaient nos biens, violaient nos mamans, ceux-là étaient soutenus par la force Licorne. Vous avez vu ce qui s'est passé à l'Hôtel Ivoire. Des milliers de jeunes ont été mitraillés à Abidjan en novembre 2004. Partant de Bouaké au Nord, ces rebelles se sont faufiletés à l'Ouest. Ils avaient des camions Kia, des Kalachnikovs et même des lance-roquettes. Ils entraient dans nos campements. Ils mettaient tout dans leurs Kia : matelas, grosses marmites de nos parents, récoltes s'il y en a. Les rebelles ont pris Man, ils ont pris Bangolo. Dah mon village est à 10 km de Bangolo. Donc quand ça a commencé comme ça là-bas, les gens ont commencé à fuir pour venir chez nous. On était en train de faire les funérailles et c'est là encore que les rebelles sont entrés dans le village de Dah tard la nuit pour nous massacrer. C'est à partir de là que quelques jeunes de Dah ont commencé à faire un groupe pour protéger le village. Et ces jeunes-là ont été reconnus par la CEDEAO [Communauté Économique des États de l'Afrique de l'Ouest] qui leur a même délivré des cartes de sécurité. Dans mon village, c'était feu Dié Prince le « Général » du groupe d'autodéfense. Un jour, les rebelles sont entrés dans mon village et sont allés directement dans le campement de notre chef de village, Monsieur Kpahé Zoh Bernard. Sa grande sœur a voulu s'interposer et il l'ont abattue. Et ils ont obligé les enfants du campement à faire l'amour entre eux.

Puis ils ont ensuite obligé le chef à traverser le village et l'ont étranglé. C'est après une semaine qu'on a retrouvé son corps couvert de mouches. Une autre fois, les rebelles sont entrés dans le village et ont encerclé directement la maison de feu Pouhan François, un Directeur d'école à la retraite. Forçant la porte de la maison où ses 5 garçons s'étaient réfugiés, ils les ont arrosés. Tous les 5 sont morts. Celui qui veut des preuves, leurs tombes sont à Dah.

Et pourquoi ont-ils été ciblés précisément ?

JD : Ces jeunes étudiants étaient en vacances chez leur papa. Ce sont eux qui géraient les portables, les cabines téléphoniques.

Basile Gnion [neveu de Firmin, qui assiste à l'entretien] : Ils les ont tués pour l'argent de leurs portables et surtout pour couper les communications avec l'extérieur.

JD : Ce que je suis en train de dénoncer en France, si c'était chez moi au pays, je n'allais pas survivre.

Et ces groupes d'autodéfense, que pouvaient-ils faire quand ils voyaient arriver des camions de rebelles armés ?

JD : On ne peut pas s'interposer devant un lance-roquettes. Il y a même des rebelles qui font leurs incursions à pied. Mais une fois que le barrage d'autodéfense est mis en place, on peut savoir qui entre, qui sort ; on peut prévenir les gens et les aider à fuir. Quand on peut, on récupère les armes des rebelles. Après, le chef de village appelle la Licorne pour qu'ils viennent les récupérer.

BG : Mais c'était un piège. Les Licornes voulaient voir quels sont les braves qui font la sécurité. Ils sont venus dire que les rebelles se plaignent qu'ils empêchent leurs parents de passer pour aller à Bangolo faire leurs affaires. La Licorne leur a ordonné d'arrêter de faire la sécurité, que c'est elle-même qui va s'en charger. Et c'est quelques jours après que les rebelles sont rentrés dans le village pour recommencer à tuer. Qui a dit aux rebelles que c'était comme ça ? On dit

chez nous : « *le vieillard est mort matin, mais c'est à midi la panthère a commencé à chier les cheveux blancs* ».

JD : Une fois qu'ils ont pris Man, Logoualé, ils sont venus prendre Bangolo. Pendant longtemps, les loyalistes les ont repoussés. Ils n'ont pas pu prendre Duékoué. Sinon, ils allaient prendre un peu un peu pour venir sur Abidjan comme ils ont fait en 2011 pour prendre tout le pays après avoir exterminé tous nos parents qui s'étaient réfugiés à la mission catholique de Duékoué.

Pouvez-vous revenir sur la disparition tragique de votre frère Firmin Mahé ?

JD : Mon petit frère qui défendait sa terre et sa famille se rendait au marché le 13 mai 2005 quand les soldats de la Force Licorne l'ont attrapé. Ils l'ont torturé, ligoté sur leur char et étouffé dans un sac plastique.

Comment avez-vous appris qu'il avait été arrêté ?

JD : Les villageois l'ont vu passer couché sur le char. Parce que quand tu quittes Guéhiébli, tu dépasses Binao, Béoué, Gengolo et puis tu entres à Bangolo pour aller à Man. Donc les gens de ces villages l'ont tous vu. Moi je me suis dit bon, si c'est l'armée française, ils vont expliquer pourquoi ils sont partis là-bas. Et puis après on nous fait savoir que c'est un coupeur de routes. Ils disent qu'ils sont des hommes de loi, mais ils ont appliqué quelle loi ? Si on attrape un bandit, on le traduit en justice pour qu'il réponde de ses actes. On ne peut pas frapper un être humain, le tuer et puis déposer tout sur lui.

Entre le 13 mai 2005 et les révélations du mois d'octobre, il va s'écouler près de 6 mois. Qu'est-ce que vous saviez à ce moment là ?

JD : Quelques semaines après le 13 mai, un jeune du village m'a appelé à Abidjan pour dire qu'il a vu mon frère ligoté sur un char de la Licorne. Moi je me disais que non mon frère était à Man. Il n'était pas le seul qu'ils envoyaient à Man. Normalement, ceux qu'ils arrêtaient à

Bangolo, ils devaient les emmener à Daloa où se trouvaient les forces loyalistes. Eux n'ont pas fait ça ! Ils l'ont attrapé, ils sont allés directement en zone rebelle.

Et après vous n'avez pas cherché à avoir des nouvelles de lui par Licorne ?

JD : Quand je suis rentré au village, j'ai voulu aller les trouver. Mais mon entourage m'en a dissuadé. A Man aussi, on ne pouvait pas aller parce qu'il y avait barrage rebelle. Si tu es Guéré [une communauté de l'ouest du pays], on t'attrape et on te tue.

Comment avez-vous su que votre frère avait été tué ?

JD : Par la France en octobre 2005 quand les militaires se sont disputés les grades [le 11 octobre un général, informé par son neveu officier, avertit les autorités que la version de l'incident de mai donnée par l'armée est fautive, le 18 la ministre des Armées suspend le général Poncet, chef de l'opération Licorne]. C'est *le Figaro* qui a fait sortir ça.

BG : Nous on était à Abidjan. Quand l'affaire a éclaté en France, *le Figaro* a appelé *Le Courrier d'Abidjan* pour demander s'il connaissait un certain Mahé ainsi que ses parents à Abidjan. *Le Courrier d'Abidjan* a fait son enquête et nous a contactés. Le 19 octobre 2005, il publiait notre première interview.

JD : Personne ne connaissait son nom Firmin même : ils disaient Mahé. Dans ma première interview, j'ai précisé : « *Dahou Mahé Firmin* ».

Billets: Ce sont les soldats eux-mêmes qui vous ont raconté ce qui s'était passé ?

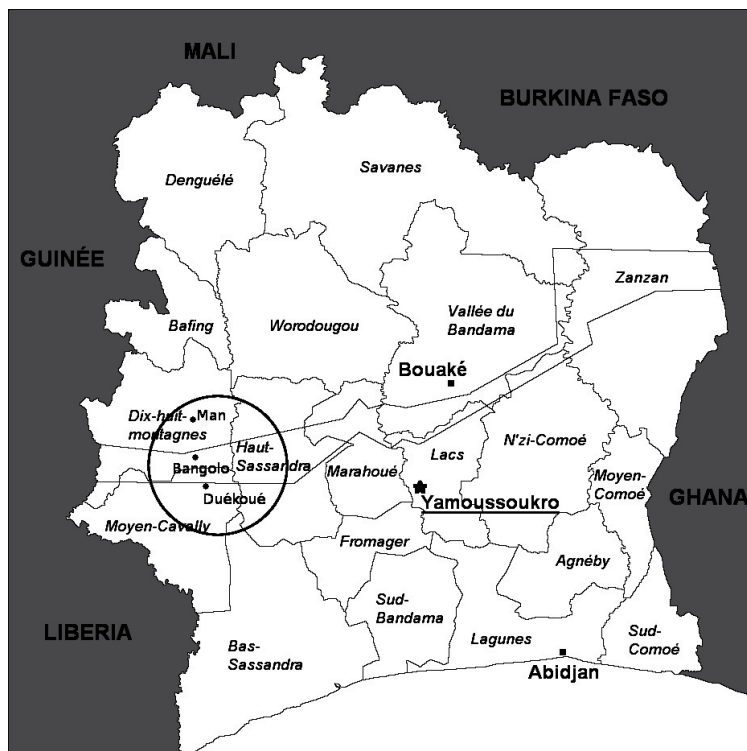
JD : Par journaux interposés ! Ils ont dit qu'ils se sont trompés de personne, que eux ils cherchaient un Kuoh Mahé Nestor. Après ils disent que Firmin était recherché comme le plus grand coupeur de route du pays.

BG : D'abord on dit qu'il avait une arme et qu'il avait tiré. Après on dit il n'avait pas d'arme.

JD : Le colonel Burgaud a pris une arme et l'a collée sur la main de mon petit frère après qu'il ait été étouffé. [Ça a d'ailleurs été reconnu au procès].

Donc vous portez plainte à Abidjan ?

BG : Attendez, avant de porter plainte, on est allé à Bangolo avec *le Courrier d'Abidjan* pour que la fille nous dise comment les faits se sont déroulés [Basile parle d'Edith Zahédié la compagne de Firmin qui l'accompagnait au marché ce 13 mai 2005]. On est parti le 28 octobre 2005. Les rebelles nous ont bloqués à Bableu et nous n'avons eu la vie sauve que grâce à l'intervention de l'ONUCI.



Bangolo se trouve dans la « zone de confiance » contrôlée par les soldats français de Licorne. De 2003 à 2011, cette zone figeait la ligne de front entre les rebelles au Nord et l'armée régulière ivoirienne au Sud.

JD : C'est au retour de ça qu'on est allé au Tribunal Militaire d'Abidjan porter plainte pour le meurtre de mon frère. [Ce qui contredit la thèse de la Licorne qui veut à tout prix faire croire que la famille ne se serait jamais manifestée pour que justice soit faite].

Qu'est-ce qui se passe ensuite ?

JD : Dans mon interview, j'ai réclamé le corps de mon petit frère. C'est à partir de là que tout le monde a enquêté pour savoir où il était. Et puis les Blancs même ont dit où ils l'ont enterré. Comme je ne peux pas aller à Man, en zone rebelle, ce sont les journalistes qui sont partis avec le juge d'instruction Ehui. Ils ont détéré le corps de mon frère pour l'envoyer à Abidjan [sur ce sujet, voir l'article de Frank Johannès paru dans *le Monde* du 21 janvier 2006]. C'est là ils m'appellent pour dire de les rejoindre au CHU de Treichville pour l'identification. Il y a une délégation française qui est là. Ce jour là, ils ont prélevé l'ADN. C'est après l'ADN que Ndoumou va venir à Abidjan [Fabien Ndoumou est l'avocat parisien qui s'est autoproclamé avocat de la famille Mahé depuis octobre 2005]. Une semaine après le test ADN, on a eu les résultats qui disaient que c'était bien le corps de mon frère. Je me suis rendu au Tribunal Militaire et le juge d'instruction m'a remis l'ordonnance aux fins d'inhumation [datée du 10 février 2006, elle autorise la famille à récupérer le corps pour l'enterrer à Abidjan]. Le juge Ehui m'informe que l'avocat est venu et que nous devons le voir [Fabien Ndoumou est l'avocat parisien qui s'est autoproclamé

avocat de la famille Mahé depuis octobre 2005]. C'est comme ça que la famille Mahé a rencontré Ndoumou le 18 février 2006 pour la première et unique fois jusqu'au procès de 2012 [La convention d'honoraires qu'il leur a fait signer à cette occasion et dont il nie aujourd'hui l'existence en est la preuve]. C'est ce jour là aussi que Ndoumou a pris l'original de l'ordonnance aux fins d'inhumation en disant qu'il allait la remettre au Tribunal Militaire de Paris, que c'était les Français qui l'avait tué, que c'était à eux de s'occuper de son corps. Il a aussi dit qu'on ne pouvait pas le récupérer pendant toute la durée du procès car c'était une preuve.

Vous connaissiez cet avocat ?

JD : Non justement. C'est dans le journal que j'ai lu qu'il était notre avocat. Quand au moment du verdict, ceux qui ont mis fin à la vie de mon petit frère ont été remis en liberté, j'ai appelé Ndoumou de côté : « *Bon le procès est fini, et le corps de mon frère ?* », il ne m'a rien dit de concret ! C'est à partir de ce moment là que j'ai compris qu'il fallait le dessaisir.

Vous n'aviez pas douté de Ndoumou avant le procès ?

JD : Quand il est venu au pays, il nous a dit qu'il nous défendait pour la Vérité, pour les Africains. Et puis le même jour, il nous fait signer 35% [Une convention prévoyant 35% d'honoraires de résultats alors que 10% est le pourcentage que l'on trouve couramment dans ce type de convention]. J'ai commencé à douter déjà !

Propos recueillis par Farès Ben Mena

CENTRAFRIQUE

Sangaris : Le Drian à confesse

Dans une interview à *Jeune Afrique*, le ministre de la Défense reconnaît quelques erreurs... pour mieux éluder les questions les plus dérangeantes.

On est loin de l'assurance initiale avec laquelle le chef de l'Etat avait vendu l'opération Sangaris, se faisant fort de ramener la paix, la stabilité et d'organiser les élections en 6 mois. Selon D. Merchet, « *les militaires [avaient] convaincu le président de la République que la partie serait facile* » (Blog *Secret Défense*, 24/02) Aujourd'hui, le ministre de la Défense confesse à trois reprises une erreur d'appréciation, pour justifier l'incapacité de Sangaris à empêcher l'épuration ethnique dont la population musulmane a été victime : « *on découvre l'ampleur des haines interreligieuses, probablement sous-estimées et qui justifient d'autant plus notre intervention et son urgence* ». Mais l'excuse témoigne surtout que les ressorts de la crise restent incompris ou négligés : les crispations identitaires et religieuses ne sont pas la cause, mais le produit des affrontements en Centrafrique. Elles ont été instrumentalisées sous Bozizé, exacerbées par les exactions de la Séleka au pouvoir, et ont connu un coup d'accélérateur à la suite des massacres et des représailles contre les civils qui ont suivi l'offensive des anciens partisans de Bozizé, le 5 décembre. Ces

derniers avaient alors tenté, sous le masque des anti-Balakas, de prendre de vitesse la force Sangaris en discussion à l'ONU.

Préméditation

A ce sujet, Merchet rapporte : « *la préparation de ce coup de force était parfaitement connue des autorités françaises, qui n'ont pourtant rien fait* » (17/03). La question se pose de savoir si les risques de cette attaque ont été sous-estimés ou simplement ignorés. Alors que la priorité des autorités françaises est alors de dégager Djotidia, n'a-t-on pas estimé cyniquement que la pression des anti-Balakas pouvait concourir à cet objectif ? D'autant que les promesses de désarmement « *impartial* » de toutes les milices ont rapidement fait long feu, le désarmement ne touchant (modérément) que les Sélekas. « *Nous avons sous-estimé la capacité de nuisance des anti-balaka* », affirme Le Drian. Depuis, les anti-Balakas se sont engouffrés dans la brèche, tentant de profiter de l'avance de Sangaris et de la Misca¹, voire s'affrontant à leurs soldats, au point d'amener le général Soriano, commandant de la Misca, à les qualifier de

« *principaux ennemis de la paix* » le 10 mars dernier.

Si le ministre ne semble pas avare d'autocritiques, celles-ci ne vont pas jusqu'à reconnaître le rôle déstabilisateur des ingérences étrangères appuyées par la diplomatie française, celle du Tchad en particulier, et même après que Déby ait décidé de faire défection, retirant (officiellement) ses troupes, pour protester contre les accusations du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme contre les soldats tchadiens. Cela n'empêche pas non plus le ministre français de continuer à dicter publiquement aux autorités centrafricaines leur feuille de route : « *il faut ouvrir le processus politique. Et ça, c'est la responsabilité de Mme Catherine Samba-Panza. Elle doit faire un geste [envers la Séleka ?], et cela doit se faire en bonne intelligence avec les chefs d'Etat voisins [Déby ?], qui n'ont aucun intérêt à ce qu'il y ait une partition de la Centrafrique* ». Cela dit, bien entendu sans vouloir s'« *immiscer dans la politique d'un gouvernement, quel qu'il soit* »...

Raphaël Granvaud

1. MISCA : Mission internationale de soutien à la Centrafrique sous conduite africaine

Soutenez-nous : abonnez-vous !

Billets d'Afrique et d'ailleurs

Édité par Survie, 107 Bd de Magenta - 75010 Paris. Tél. : 01 44 61 03 25
11 numéros par an pour tout savoir sur la face cachée de la politique de la France sur le continent africain et les jeux troubles de la « *Françafrique* ». Au long de ses 12 pages, *Billets d'Afrique* décortique ainsi les principaux faits de l'actualité franco-africaine pour en proposer une analyse critique originale.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal: _____ Ville : _____

Tél. : _____

Courriel : _____

• France : 25 € (faibles revenus: 20 €) • Etranger et DOM-TOM : 30 €

• Soutien : libre, soit _____

Modalités de paiement :

• Chèque bancaire ou postal à l'ordre de Survie

• Virement bancaire (IBAN : FR76 4255 9000 0321 0217 7520 939, au Crédit

Coopératif) : préciser l'objet sur l'ordre de virement

Vous pouvez également payer en douze échéances, ou par trimestre grâce au prélèvement automatique. Nous contacter.

Plus d'information sur <http://survie.org> ou à contact@survie.org

Bulletin fondé par François-Xavier Vershave
Directrice de la publication: Odile Biyidi Awala.
Directeurs de la rédaction: Thomas Noirot et Mathieu Lopes
Comité de rédaction: S. Courtoux, R. Granvaud, D. Mauger, O. Tobner, R. De Benito, F. Tarrit
Ont participé à ce numéro : R. Doridant, G. Olivier, J. Poirson, F. Ben Mena, P. Garesio
Illustrations : J. Beurk
Photos (licence Creative Commons) : Mathieu Lopes, Régis Marzin (photo de couverture, prise le 5 avril 2014 à Paris), European External Action Service (EEAS)
Association Survie
107, Bd de Magenta
F75010 Paris
Tél. (+33)1 44 61 03 25 - Fax (+33)1 44 61 03 20
<http://survie.org>
Commission paritaire n° 0216G87632
Dépôt légal : mai 2014 - ISSN 2115- 6336
Imprimé par Imprimerie 3 A
7, rue Marie Pia - 91 480 Quincy-sous-Sénart

Contact de la rédaction :
billetsdafrique@survie.org